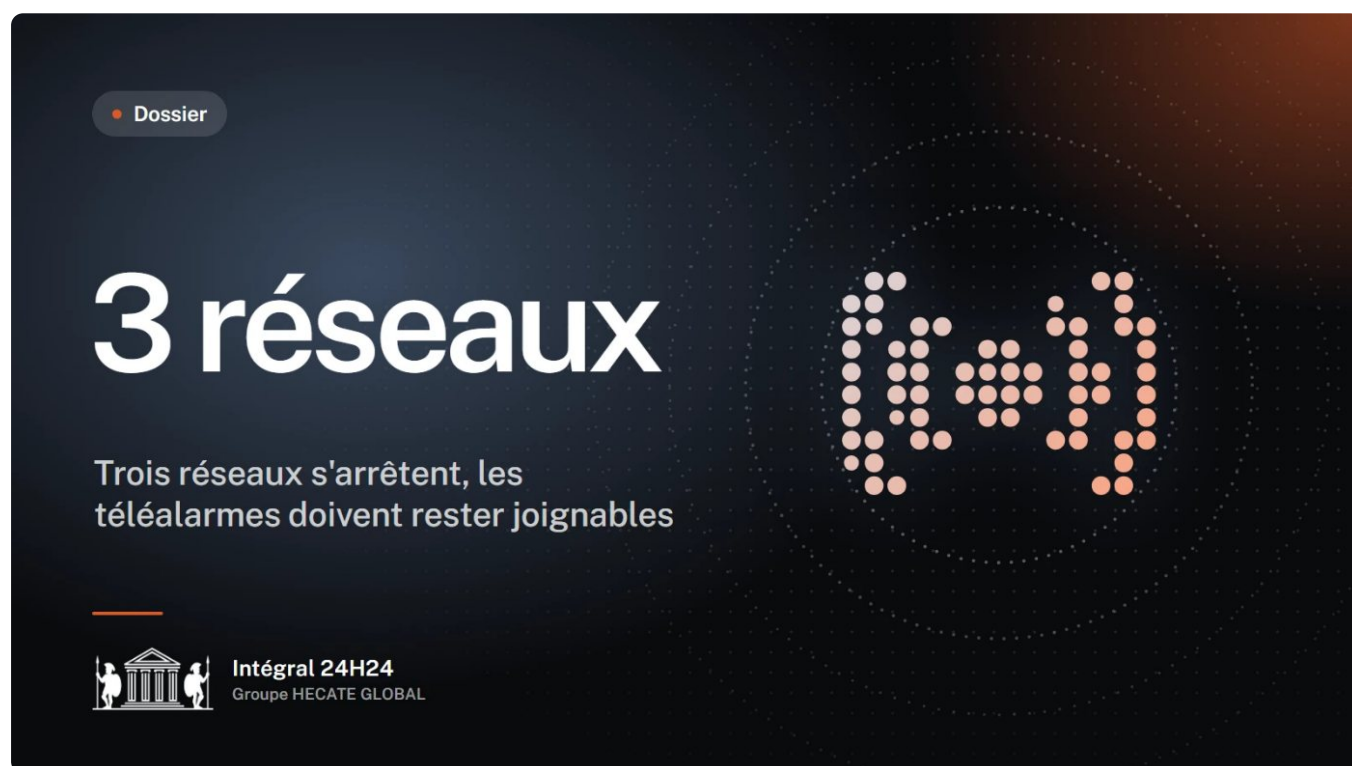


**Dossier**

Mis à jour le 21 septembre 2026 11 min de lecture

Fin de la 2G, de la 3G et du cuivre : garder ses téléalarmes joignables

Trois réseaux s'éteignent en même temps : la 2G, la 3G et le cuivre. Des milliers de téléalarmes d'ascenseur en dépendent encore, et leur disparition ne fait aucun bruit dans la cabine. Ce dossier explique comment repérer les appareils concernés, organiser leur remplacement et vérifier que chacun est réellement en service.



Trois réseaux qui s'arrêtent, et pourquoi

Une téléalarme d'ascenseur doit joindre un centre de réception d'appels. Pour cela, elle emprunte un réseau. Or trois de ces réseaux ferment en même temps, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec les ascenseurs.

Le réseau téléphonique commuté

Les lignes analogiques disparaissent au profit de la fibre et de la téléphonie sur IP. L'opérateur historique ferme le réseau cuivre par lots de communes, selon un calendrier public. La commande de nouvelles lignes analogiques est déjà close partout : le sujet n'est plus de savoir si cela arrivera, mais quand votre commune sera concernée.

La 2G

Les opérateurs mobiles éteignent leur réseau de deuxième génération secteur par secteur, pour réattribuer les fréquences aux technologies récentes. C'est l'échéance la plus proche, et de loin la plus lourde pour le parc d'ascenseurs, parce que la 2G a longtemps été le choix par défaut des passerelles installées dans les cabines.

La 3G

La troisième génération suit, avec un décalage de quelques années selon les opérateurs. Un appareil migré aujourd'hui vers la 3G gagne donc du temps, pas la partie : il faudra revenir. Ce point mérite d'être vérifié avant de valider un devis de remplacement.

Les calendriers ont déjà bougé en cours d'année, et ils diffèrent d'un opérateur à l'autre. Nous ne les reproduisons pas dans cette page, qui a vocation à rester valable : les dates à jour sont tenues dans nos actualités, et les sources officielles figurent en bas de ce dossier. L'Arcep cite d'ailleurs explicitement, parmi les usages concernés, les alarmes et la télésurveillance, les téléalarmes d'ascenseurs, le pilotage du chauffage et les interphones.

Ce qui se passe dans la cabine quand le réseau disparaît

Rien. C'est tout le problème.

Le jour où le réseau s'éteint, la cabine continue de monter et de descendre. Le bouton d'alarme s'allume quand on appuie dessus. Le voyant s'anime. Mais la passerelle ne trouve plus d'antenne à laquelle se raccrocher, et l'appel ne part pas. L'utilisateur appuie, attend, appuie encore. Personne ne décroche.

- **Une panne d'ascenseur se voit. Une téléalarme muette, non.**



Une panne mécanique

- La cabine est arrêtée, tout le monde le voit
- Les usagers la signalent dans la journée
- Le technicien est déclenché tout de suite



Une téléalarme sans réseau

- La cabine circule, le bouton s'allume
- Aucun usager ne peut s'en apercevoir
- Le défaut se révèle quand quelqu'un est enfermé



La seule panne d'ascenseur que personne ne peut signaler est celle qui empêche d'appeler.

Comparez avec n'importe quelle autre panne d'immeuble. Une porte de garage bloquée se signale dans l'heure. Une chaudière arrêtée se signale le soir même. Un ascenseur immobilisé se signale par tout le monde. Un moyen d'alerte devenu muet, lui, ne se signale par personne — parce qu'il n'a d'usager qu'au moment de l'urgence.

C'est exactement ce vide que l'appel de test cyclique comble. Toutes les soixante-douze heures au plus, la téléalarme prouve d'elle-même qu'elle sait encore joindre son centre. Quand un secteur bascule, les appareils restés sur l'ancien réseau cessent d'émettre ce test : le centre le voit, et la société de maintenance le sait. C'est la seule alerte disponible avant que quelqu'un ne soit enfermé.

Deux conséquences pratiques. D'abord, un inventaire sur tableur ne suffit pas : il dit ce que l'on croit avoir, pas ce qui communique. Ensuite, la surveillance des tests devient, pendant toute la période de transition, l'indicateur principal d'un parc — bien avant le nombre de pannes.

Ce qu'impose le décret du 4 mars 2026

Le législateur a tiré les conséquences de ce calendrier. Le décret n° 2026-166 du 4 mars 2026 vise « à garantir la sécurité des ascenseurs face à l'arrêt de certains réseaux téléphoniques ». Il modifie les articles R. 134-6, R. 134-7 et R. 134-11 du code de la construction et de l'habitation, et introduit trois mesures.

- **Une vérification toutes les six semaines.** Depuis le 1er avril 2026, l'entretien de l'appareil comprend la vérification du bon fonctionnement des moyens d'alerte et de communication avec un service d'intervention.
- **Une lettre recommandée au propriétaire.** Lorsque ces moyens reposent encore sur le réseau téléphonique commuté fixe ou sur un réseau mobile de troisième génération ou antérieur, l'entreprise d'entretien en avertit le propriétaire par lettre recommandée, et renouvelle cette alerte au moins tous les six mois. Le remplacement de ces moyens entre par ailleurs dans les opérations prévues par le code; une exception figure à l'article R. 134-7, dont la portée relève d'une lecture juridique que nous ne faisons pas ici.
- **Un contrôle technique élargi.** Depuis le 15 mai 2026, le contrôle technique vérifie que les moyens d'alerte sont compatibles avec des systèmes de communication autres que ces anciens réseaux.

Ce qu'il faut en retenir, côté exploitation : la question n'est plus seulement technique, elle est devenue documentaire. Il faut pouvoir montrer, appareil par appareil, quand la dernière vérification a eu lieu, ce qu'elle a donné, et quand le propriétaire a été informé. Une campagne de remplacement se prépare donc avec deux listes : celle des appareils, et celle des preuves.

Le texte ne prescrit aucune technologie de remplacement. Il vise les moyens d'alerte qui dépendent des anciens réseaux et demande qu'ils soient compatibles avec d'autres systèmes de communication. Le choix du matériel reste celui du propriétaire et de son ascensoriste.

Les trois situations de départ et leur réponse

Sur le terrain, presque tous les cas se ramènent à trois situations. Les distinguer avant de chiffrer évite les devis inutiles et les secondes visites.

1. L'appareil est raccordé à une ligne analogique

C'est la configuration la plus ancienne : la téléalarme utilise une paire de cuivre, parfois partagée avec d'autres usages de l'immeuble. La réponse habituelle consiste à basculer la transmission sur le réseau mobile, au moyen d'une passerelle et d'une carte SIM. Attention au réflexe qui consiste à rebrancher le vieux transmetteur sur la prise téléphonique d'une box : les appareils anciens supportent mal la conversion, et une alimentation de secours disparaît au passage, puisqu'une box s'éteint avec le courant.

2. L'appareil communique par une passerelle 2G ou 3G

La téléalarme elle-même peut être récente; c'est le module de communication qui est dépassé. Le remplacement de la passerelle par un modèle compatible avec les réseaux actuels suffit souvent, avec

une carte SIM adaptée. Deux points à ne pas négliger : la qualité de réception dans le local, qui change d'une génération de réseau à l'autre, et l'emplacement de l'antenne, qui doit parfois être repris.

3. La téléalarme est en fin de vie

Matériel qui n'est plus suivi par son fabricant, pièces introuvables, défauts récurrents, appareil incompatible avec les protocoles actuels : dans ce cas, changer seulement le module revient à investir sur un équipement qu'il faudra déposer peu après. Le remplacement complet de la téléalarme est alors la solution la plus économique à l'échelle du contrat.

Le choix entre ces trois réponses appartient à la société de maintenance, qui connaît le matériel posé et l'historique de l'appareil. Une carte SIM capable de se raccrocher à plusieurs réseaux est, dans les trois cas, une précaution utile : un local technique en sous-sol ne laisse pas toujours le choix de l'opérateur.

Organiser une campagne à l'échelle d'un parc

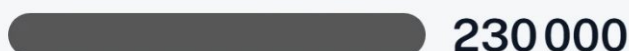
La difficulté n'est pas technique. Selon la Fédération des Ascenseurs, remplacer le module de communication d'un appareil ne prend que quelques heures. La difficulté est organisationnelle : il s'agit de mener des centaines, parfois des milliers d'interventions, en plus de la maintenance courante.

• Le parc français et les appareils à traiter

Parc français



Encore en 2G fin 2025



Encore en 3G fin 2025



en ascenseurs

Source : Fédération des Ascenseurs, parc et équipements concernés à la fin de 2025



Fin 2025, quelque 290 000 appareils dépendaient encore de la 2G ou de la 3G.

Le recensement

Il est fait par la société de maintenance : c'est elle qui connaît le matériel posé sur chaque site, son âge et son mode de transmission. Aucun centre d'appels ne peut s'y substituer, parce que le réseau utilisé ne se déduit pas de l'appel reçu.

Le croisement avec les tests reçus

En revanche, les appels de test cycliques reçus par le centre servent de contre-épreuve. Ils désignent les appareils muets, et donc ceux qu'il faut traiter en premier. Croiser l'inventaire du mainteneur avec la liste des appareils qui appellent réellement fait apparaître, en une matinée, les écarts qu'une campagne mettrait des mois à découvrir : un appareil ajouté au contrat sans avoir été déclaré au centre, une passerelle remplacée sans mise à jour du numéro d'appel, un matériel annoncé migré qui ne l'a jamais été.

• Une campagne de remplacement, étape par étape

1



Le recensement

La société de maintenance relève, appareil par appareil, le matériel posé et son mode de transmission.

2



Le croisement

Les tests cycliques reçus par le centre confrontent cet inventaire à la réalité.

3



Les tournées

Les interventions sont regroupées par secteur, et non par client.

4



La pose

Dépose de l'ancien matériel, installation et paramétrage du nouveau, antenne comprise.

5



L'essai de bout en bout

Un appel depuis la cabine, reçu et identifié par le centre, clôt l'intervention.

Cinq étapes, dont deux se font au bureau : ce sont celles qui font gagner le plus de temps.

L'ordre de passage

Deux critères se combinent. Le calendrier des opérateurs, qui éteint les secteurs les uns après les autres : traitez dans cet ordre, et non par client. Et la criticité : un immeuble d'habitation avec des

personnes âgées, un établissement recevant du public, un appareil unique dans un bâtiment de grande hauteur passent avant un monte-charge peu utilisé.

Ce qu'il faut réunir avant les tournées

L'adresse exacte de chaque appareil et son identifiant, chez vous comme chez le centre. Le moyen d'entrer dans le local technique : gardien, code, boîte à clés. Le nom de la personne à joindre si l'appareil trouvé sur place n'est pas celui qui était annoncé. Enfin, qui valide les essais et à quel moment : un technicien qui repart sans confirmation reviendra.

La mise en service : l'essai de bout en bout

C'est l'étape que l'on abrège quand on est en retard, et c'est celle qu'il ne faut jamais abréger. Une règle suffit à la résumer : **une passerelle posée n'est pas une passerelle en service**. Tant que le centre n'a pas reçu et identifié un appel venant de cet appareil, l'intervention n'est pas terminée.

Un essai complet vérifie cinq points, dans cet ordre.

- **Le départ de l'appel.** L'appui sur le bouton de la cabine — et non un test lancé depuis le boîtier — déclenche bien la communication.
- **L'identification.** Le centre voit arriver le bon appareil, rattaché au bon immeuble et à la bonne cage. C'est le point qui échoue le plus souvent après un remplacement, quand l'identifiant n'a pas été mis à jour des deux côtés.
- **La voix, dans les deux sens.** L'opérateur entend le technicien depuis la cabine, et le technicien entend l'opérateur. Portes fermées, ascenseur à l'arrêt.
- **Le retour au centre.** Le premier appel de test cyclique est reçu dans les délais attendus.
- **La trace.** L'essai est consigné, avec sa date : c'est la première ligne du dossier que réclamera la vérification des six semaines.

Deux erreurs reviennent constamment. La première consiste à déposer l'ancien matériel avant d'avoir validé le nouveau : entre les deux, l'ascenseur n'alerte plus personne. La seconde consiste à tester un seul appareil dans un immeuble qui en compte plusieurs, en supposant que les autres se comportent de la même façon ; or c'est souvent la cage la plus enterrée qui pose problème.

Nos équipes de pose terminent chaque intervention par cet essai, et vous remettent un rapport de mise en service appareil par appareil : matériel posé, essais réalisés, photos, réserves éventuelles.

Et les autres équipements de l'immeuble

Un immeuble ne contient pas qu'un ascenseur. Les mêmes réseaux transportent souvent, depuis le même local technique, des alertes dont personne ne se souvient.

- **La chaufferie.** Défaut de brûleur, manque d'eau, température hors seuil : un transmetteur raccordé à une ligne analogique posée il y a vingt ans.

- **La station de relevage.** Niveau haut, pompe en défaut, coupure d'alimentation. C'est l'équipement dont la défaillance se transforme le plus vite en sinistre.
- **Les portes automatiques et les portes de garage.** Elles sont souvent raccordées au même type de ligne, et personne ne les vérifie.
- **La gestion technique du bâtiment.** Une centrale de GTB transmet parfois ses alarmes par un canal qui date de son installation.

Le scénario est toujours le même : personne ne remarque rien pendant des mois, parce qu'une alarme technique ne se déclenche pas tous les jours. Puis une pompe s'arrête un vendredi soir, le niveau monte, et l'on découvre le lundi que le transmetteur appelait dans le vide depuis l'hiver.

La méthode est identique à celle des ascenseurs. Partir des factures de téléphonie pour identifier les lignes encore actives, visiter les locaux techniques, relever les numéros. Remplacer le transmetteur par un modèle IP ou mobile. Puis essayer message par message : un transmetteur envoie des libellés différents selon le défaut, et chacun doit arriver et être compris à l'arrivée. Profitez-en pour relire les seuils et la liste des personnes à appeler, qui datent souvent de la mise en service de l'installation.

Voir aussi : [la réception des alarmes techniques](#).

Où trouver le calendrier, et qui fait quoi

Cette page est une page de méthode : elle ne porte volontairement aucune date d'extinction de réseau, parce que ces dates changent. Elles ont déjà été modifiées en cours d'année, et elles diffèrent selon les opérateurs et les départements.

Pour connaître l'échéance qui vous concerne, trois sources font foi, et elles sont citées en bas de ce dossier : la fiche pratique de l'Arcep sur l'extinction des réseaux mobiles, les calendriers publiés par les opérateurs, et le calendrier de fermeture du réseau cuivre, consultable commune par commune. Nous tenons par ailleurs les échéances à jour dans nos [actualités](#), avec la date à laquelle chaque source a été consultée.

Qui fait quoi

- **Le propriétaire** — bailleur, syndic, foncière — décide et finance les travaux, et reçoit l'information écrite prévue par le décret.
- **La société de maintenance** recense, vérifie, alerte le propriétaire et reste responsable de l'entretien de l'appareil.
- **Le poseur** apporte la capacité d'intervention qui manque pendant la campagne. Nos équipes interviennent à ce titre, en sous-traitance et partout en France, sans jamais toucher à la maintenance de l'ascenseur.
- **Le centre de réception des appels** reçoit les appels et les tests, signale les appareils muets et valide les essais de mise en service.

Pour aller plus loin : [la pose d'équipements d'ascenseur](#), [la réception des appels de cabine](#), notre [guide sur la norme EN 81-28](#), ou [un échange sur votre parc](#).

Questions fréquentes

Comment savoir si une téléalarme communique encore en 2G ou en 3G ?

Le relevé sur site par la société de maintenance reste la méthode de référence : c'est elle qui connaît le matériel posé. Les appels de test reçus par le centre servent de contre-épreuve — ils ne disent pas quel réseau est utilisé, mais ils désignent sans erreur les appareils qui ne communiquent plus.

Une passerelle suffit-elle, ou faut-il remplacer la téléalarme ?

Cela dépend de l'installation. Certaines téléalarmes se raccordent derrière une passerelle qui recrée la ligne ; ailleurs, l'appareil est remplacé entièrement, notamment lorsqu'il n'est plus suivi par son fabricant. Le choix se fait au cas par cas avec la société de maintenance.

Peut-on rebrancher un ancien transmetteur sur la prise téléphonique d'une box ?

C'est possible techniquement, mais rarement satisfaisant. Les transmetteurs anciens ont été conçus pour une paire de cuivre et supportent mal la conversion ; surtout, une box s'arrête avec le courant, alors qu'une ligne analogique continuait de fonctionner. Si cette solution est retenue, l'essai de bout en bout et une alimentation de secours deviennent indispensables.

Faut-il migrer directement vers la 4G plutôt que vers la 3G ?

La 3G s'arrête également, avec quelques années de décalage selon les opérateurs. Un appareil migré vers la 3G devra donc être repris. Une seule intervention vers une technologie durable évite d'avoir à y revenir, et c'est un point à vérifier sur tout devis de remplacement.

Où trouver les dates d'arrêt qui concernent nos communes ?

Dans la fiche pratique de l'Arcep, dans les calendriers publiés par les opérateurs mobiles et, pour les lignes analogiques, dans le calendrier de fermeture du réseau cuivre, disponible commune par commune. Ces sources figurent en bas de ce dossier ; nous suivons également leurs mises à jour dans nos actualités.

Qui doit alerter le propriétaire d'un ascenseur concerné ?

Depuis le 1er avril 2026, l'entreprise d'entretien avertit le propriétaire par lettre recommandée lorsque les moyens d'alerte dépendent encore du réseau téléphonique commuté fixe ou d'un réseau mobile de troisième génération ou antérieur, et renouvelle cette alerte au moins tous les six mois.

Combien de temps faut-il pour traiter un parc de plusieurs centaines d'appareils ?

Cela dépend de la dispersion géographique, des accès aux locaux techniques et du matériel à poser, bien plus que de la pose elle-même. L'expérience montre que le temps se gagne surtout en amont : un recensement fiable et des tournées organisées par secteur, et non par client.

Faut-il aussi s'occuper des autres alarmes de l'immeuble ?

Oui, et de préférence en même temps. Chaufferie, station de relevage, portes automatiques, gestion technique du bâtiment : ces équipements utilisent souvent les mêmes lignes, et leur défaillance se découvre encore plus tard que celle d'une téléalarme.

Sources

- Arcep — fiche pratique « Extinction des réseaux mobiles 2G et 3G » (mise à jour du 10 septembre 2026) — <https://www.arcep.fr/mes-demarches-et-services/entreprises/fiches-pratiques/extinction-reseaux-mobiles-2g-3g.html>
- Légifrance — décret n° 2026-166 du 4 mars 2026 visant à garantir la sécurité des ascenseurs face à l'arrêt de certains réseaux téléphoniques (JO du 6 mars 2026) — <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053626113>
- Orange — calendrier de l'arrêt de la 2G et de la 3G — <https://reseaux.orange.fr/nos-reseaux/modernisation-des-reseaux/arret-2g-3g>
- Orange — calendrier de fermeture du réseau cuivre — <https://all-ip.orange-business.com/calendrier-fermeture-reseau-cuivre/>
- Fédération des Ascenseurs — « Téléalarme : extinction des réseaux 2G, 3G et RTC, les principales dates à retenir » — <https://www.ascenseurs.fr/actualites/telealarme-extinction-des-reseaux-2g-3g-et-rtc-les-principales-dates-a-retenir/>

